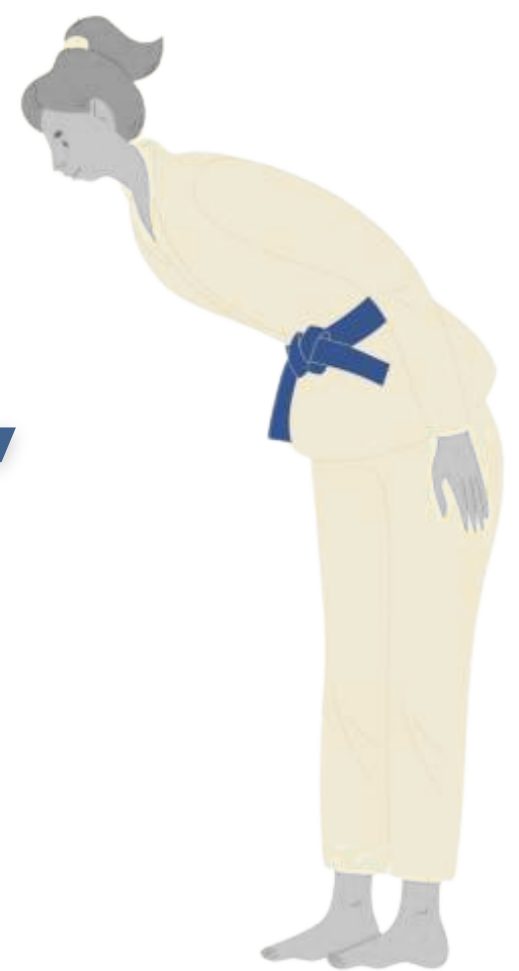


Trophée 2026

-Judo Club Vallée du Clain-

Poussins – Mini Poussins

Dimanche 29 mars 2026



**Salle polyvalente de Dissay,
Rue de la grève
86130 Dissay**

Inscriptions via l'extranet

contactjvc86@gmail.com

06 95 56 07 37



Judo Club Vallée du Clain @judoclubvalleeduclain



Mot du président :

Le Judo Club Vallée du Clain est heureux de vous accueillir pour ce nouveau trophée.

Ouvert à tous les mini-poussins et poussins, c'est l'occasion pour nos judoka de mettre en pratique leurs connaissances.

Durant cette journée, une buvette, avec boissons et gâteaux, vous sera proposée.

Pour les professeurs désirant déjeuner sur place le midi, une offre de restauration vous est également proposée (sur réservation).

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Sportivement
Nicolas Goussé
Président du JVC



Programme prévisionnel :

9h30 10h : accueil des enfants mini poussins nés en 2018-2019
(quota maximum de 120 enfants)

10h 10h30 : échauffement collectif et présentation de l'animation

10h30 12h : animation

-

14h 14h30 : accueil des enfants poussins nés en 2016 – 2017
(quota maximum de 120 enfants)

14h30 15h : échauffement collectif et présentation de l'animation

15h 16h30 : animation

Tous les enfants seront récompensés.

Buvette proposée.

Les enseignants qui le souhaitent peuvent réserver le repas du midi pour un coût de 7 €.



Règlement :

Article 1 : La manifestation organisée par le Judo Club Vallée du Clain est une animation réservée aux enfants mini poussins nés en 2018 - 2019 et poussins nés en 2016 - 2017.

Article 2 : Les enfants devront se présenter à l'accueil pour valider leur présence.

Article 3 : Les enfants seront répartis par groupe morphologique (poule de 4) et par sexe. Les enseignants veilleront lors de l'inscription à renseigner les poids.

Article 4 : L'animation se décompose ainsi :

- Un tour de poule sous forme de « sumo » (2 points gagnants)
- Un tour de poule sous forme de combat traditionnel (1' pour les mini-poussins et 1'30 pour les poussins). Le combat s'arrête dès lors qu'un combattant marque deux ippon.

Article 5 : Le comptage des points se fera ainsi pour le classement de la poule :

- Nombre de victoires en sumo et en randori
- Puis nombre de points en sumo et en randori (rencontre perdue ou gagnée) Ippon : 10 points, Waza ari : 1 point

Article 6 : Les inscriptions se feront via l'extranet, le poids des enfants devra être renseigné, il n'y aura pas de pesée le jour de l'animation.

Article 7 : Les frais d'inscriptions s'élèvent à 3€ par enfants présents. Le règlement se fera sur place.

